



Protection civile
District Aigle

Préavis n° 02-2019

Relatif au

**Rapport du Cdt de Bataillon et du Comité directeur à
l'Assemblée Régionale du District d'Aigle
sur la gestion pour l'année 2018**

TABLE DES MATIERES

I. Avant-propos	2	Jours de service	14
II. Introduction	4	Cours de répétition	15
III. L'ORPC District Aigle	5	Interventions en faveur de la collectivité	21
1. Commandement	6	Interventions en situation d'urgence	22
Vue d'ensemble	6		
L'Assemblée Régionale	6	4. Logistique	24
Le Comité de direction	7	Constructions PCi	24
Organe Externe	8	Véhicules	25
La Commission de gestion	8	Equipement & Matériel	26
L'Etat-major	9	IV. Conclusions	27
2. Personnel	10		
Effectif global	10		
Service de piquet	11		
Missions par formation	12		
Promotions	13		
3. Opérations	14		

I .AVANT- PROPOS



Jean-Luc Duroux

Président du Comité directeur

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir et satisfaction que nous vous présentons le rapport de gestion 2018 de notre association de commune pour la Protection civile.

Ce document a pour but de valoriser le travail effectué par la Protection civile au profit des habitants du district d'Aigle mais également de mieux communiquer l'ensemble de nos activités aussi bien à nos partenaires qu'à la population.

Je saisis l'occasion pour remercier toutes celles et ceux qui s'activent pour assurer le bon fonctionnement de notre organisation régionale et que nos missions et interventions soient à la hauteur des attentes des autorités civiles et de la population.

Ayant repris la présidence du CODIR en cours de législature, je tiens à remercier mes collègues pour leur accueil et leur efficace et agréable collaboration tout au long de cette année 2018. L'élaboration de nouveaux statuts, l'analyse de différents nouveaux règlements cantonaux et l'étude pour de nouvelles infrastructures ont représenté nos tâches principales.

Je tiens à remercier également tous les membres de l'Etat-Major pour leur disponibilité, leur engagement et leur professionnalisme.

Ma reconnaissance et gratitude vont à tous les miliciens, soldats, sous-officiers et officiers qui constituent l'ensemble de notre corps. Grâce à chacun d'entre eux, la population de notre région ainsi que les autorités politiques peuvent compter sur un bataillon de protection civile bien instruit et prêt à intervenir pour protéger, aider et garantir la sécurité des personnes et des biens en cas de catastrophe.

Un grand merci à tous.

Jean-Luc Duroux

Président du Comité directeur



It-col Olivier Pittier

Commandant

Mesdames, Messieurs les membres de l'Assemblée Régionale,

Vous vous en rendrez aisément compte à la lecture de ce rapport d'activité 2018, la Protection civile du District Aigle a fait preuve à nouveau d'un engagement exemplaire pour accomplir les missions qui lui ont été attribuées.

2018, aura été l'année de la mise en application des cours de répétition et du changement de la structure bataillonnaire. La préparation de l'ensemble des cours en compagnie est désormais organisée par l'état-major du bataillon.

Je voudrais féliciter l'ensemble des officiers et sous-officiers qui ont effectué un immense travail préparatoire afin que les cours composés d'un effectif de 150 astreints se déroulent selon les attentes de la direction régionale et cantonale.

Le changement, c'est fait aussi au niveau des règlements sur l'organisation, l'administration, les interventions et l'instruction. Les commandants de toutes les ORPC ont œuvré avec l'autorité cantonale afin de se doter de nouvelles bases juridiques pour accomplir nos missions actuelles.

Le document que vous allez parcourir va vous relater les activités qui façonnent le quotidien des miliciens et des professionnels de la protection civile. Il vous permettra de vous faire une image des personnes qui s'impliquent pour la protection de notre District.

Tout en vous remerciant de votre confiance et de l'intérêt porté à notre ORPC, je vous souhaite une agréable lecture.

It-col Olivier Pittier

Commandant

II. INTRODUCTION

La protection de la population est l'un des sept instruments dont la Suisse dispose pour mener à bien les tâches relevant de la politique de sécurité. Il s'agit d'un système coordonné composé de cinq organisations partenaires, à savoir la police, les sapeurs-pompiers, les services de la santé publique, les services techniques et la protection civile. Les organisations partenaires de la protection de la population sont responsables de leurs champs d'action respectifs et se portent mutuellement assistance dans l'accomplissement de leurs tâches.

La protection civile joue un rôle important dans notre pays. Etant la seule organisation partenaire à être ancrée dans la Constitution fédérale et à connaître une obligation de servir à l'échelon national, la protection civile occupe une position particulière dans le système coordonné de protection de la population. Elle est l'unique organisation civile qui puisse garantir une capacité durable d'intervention en cas d'événements graves d'une certaine durée et appuyer, renforcer ou décharger les autres organisations sur le long terme.

Par ailleurs, la protection civile fournit des prestations spécialisées telles que l'aide à la conduite en faveur des états-majors de crise des cantons et communes, la transmission de l'alarme à la population, la mise à disposition de l'infrastructure de protection, l'assistance de personnes sans abri et en quête de protection, la protection des biens culturels ainsi que des opérations de sauvetage difficiles et des travaux de remise en état. Ce profil des compétences exigées et cette capacité durable d'intervention font de la protection civile un maillon indispensable au sein de la chaîne sécuritaire.

Fondée en 1963, la protection civile a célébré son cinquantième anniversaire en 2013. L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a initié un certain nombre d'actions pour commémorer le jubilé de la protection civile dont le projet consistant en la construction de 50 ponts et passerelles à travers tout le pays. À l'échelle du canton de Vaud, ce sont dix ponts construits par les astreints qui contribuent ainsi à rappeler les missions essentielles assumées par la protection civile.



III. L'ORPC District AIGLE

L'organisation régionale de protection civile (ORPC) d'Aigle est un regroupement de communes conformément à la loi fédérale (LPPCi) du 17 juin 1994 et de la loi cantonale (LVLPCi) du 11 septembre 1995. L'assemblée constitutive du regroupement de communes a eu lieu en 1998 avec les 15 communes composant le district d'Aigle selon le découpage territorial vaudois.

Au 31 décembre 2018, le district d'Aigle a un bassin de population de 45'551 habitants

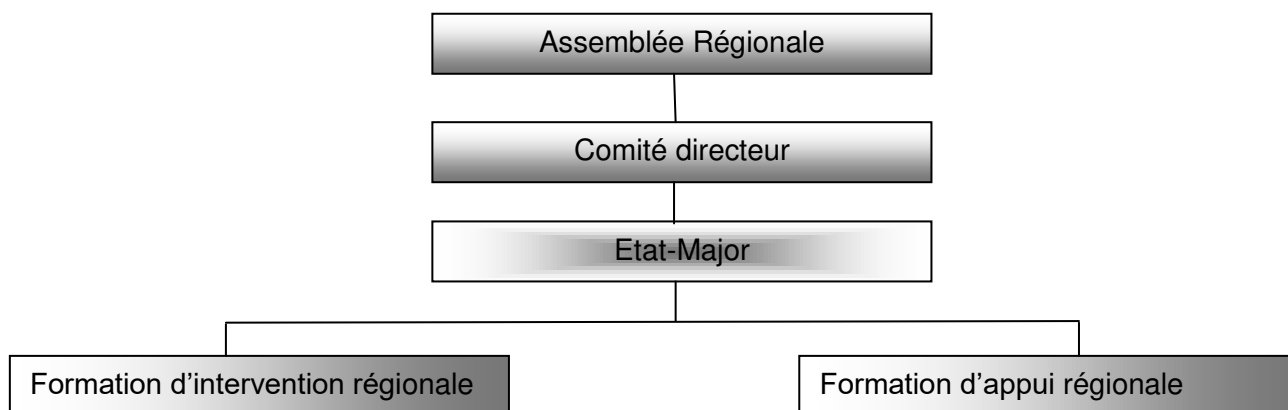


1. Aigle	10'134 habitants	9. Ollon	7'461
2. Bex	7'757	10. Ormont-Dessous	1'121
3. Chessel	426	11. Ormont-Dessus	1'446
4. Corbeyrier	438	12. Rennaz	826
5. Gryon	1'332	13. Roche	1'775
6. Lavey-Morcles	946	14. Villeneuve	5'771
7. Leysin	3'939	15. Yvorne	1'066
8. Noville	1'113		

1. COMMANDEMENT

VUE D'ENSEMBLE

Le regroupement de communes de l'ORPC Aigle est constitué d'une Assemblée régionale (organe délibérant), d'un Comité de direction (organe exécutif), d'une Commission de gestion, puis d'un Etat-Major (organe opérationnel) qui dirige les deux formations d'intervention et d'appui.



L'ASSEMBLEE REGIONALE (AR)

L'organe délibérant de l'association de communes s'est réuni à deux reprises en séances ordinaires d'Assemblée générale pour traiter des affaires statutaires.

Le bureau de l'AR se constitue comme suit :

Président	Christian Genillard Municipal, Corbeyrier	
Vice-Président	Jean-Marc Chavannes Municipal, Roche	
Secrétaires	Chrystelle Bösch Hors Conseil	Pittier Olivier Commandant, ORPC

L'AR se compose des représentants suivants :

Membres	Maude Allora Municipale, Aigle	Daniel Nikles Municipal, Leysin	Pierre-Henri Légeret Municipal, Rennaz
	Alberto Cherubini Municipal, Bex	Corinne Baillif-Grognuz Municipale, Noville	Dominique Pythoud Municipal, Villeneuve
	Christophe Krummenacher Municipal, Chessel	Philippe Pastor Municipal, Ollon	Eric Minod Municipal, Yvorne
	Georges Vittoz Municipal, Gryon	Roger Durnat Municipal, Ormont-Dessous	
	Dominique Morisod Municipal, Lavey-Morcles	Yoann Huck Conseiller, Ormont-Dessus	

LE COMITE DIRECTEUR (CODIR)

L'exécutif de l'association de communes s'est réuni à cinq reprises en séances ordinaires du Comité directeur (CODIR). Une grande partie des sujets traités était les affaires courantes du fonctionnement de l'organisation régionale de protection civile (ORPC) d'Aigle et de ses activités.

Durant l'année le Comité a créé deux commissions. La première pour la création des nouveaux statuts selon les directives de Mme la Préfète, celle-ci s'est rencontrée à trois reprises. La deuxième pour une réflexion sur l'acquisition du centre des Paquays.

Pour la commission gestion et des finances, elle s'est réunie à deux reprises afin de préparer les rapports du budget et des comptes pour l'Assemblée régionale.

Le Président Jean-Luc Duroux a participé aux séances des présidents des CODIR Vaudois à Gollion.

Durant le mois de juillet, nous avons appris avec tristesse le décès de M. Pierre Dubois membre de l'Assemblée régionale. M. Dubois sera remplacé par M. Alberto Cherubini à qui nous souhaitons la bienvenue dans cette Assemblée.

Le CODIR est composé comme suit :

Président	Jean-Luc Duroux Municipal, Aigle	
Vice-Président	Daniel Hediger Municipal, Bex	
Secrétaires	Chrystelle Bösch Hors conseil	Pittier Olivier Commandant, ORPC
Membres	Carole Ansermoz Municipale, Ormont-Dessus	Jacques-Henri Muller Municipal, Yverne
	Jean-Luc Chollet Municipal, Ollon	Nicolas Rochat Municipal, Roche
	Dylan Karlen Municipal, Villeneuve	

Organe Externe

Trésorier **Jean-Marc Moreillon**
Boursier commune d'Aigle

LA COMMISSION DE GESTION-FINANCES

Les délégués de la Commission de gestion et des finances sont élus par l'Assemblée régionale à chaque début de législature et pour la durée de celle-ci.

Membres	Philippe Pastor Municipal, Ollon
----------------	--

Dominique Pythoud
Municipal, Villeneuve

Feu Pierre Dubois
Municipal, Bex

Suppléants	Eric Minod Municipal, Yvorne
-------------------	--

Georges Vittoz
Municipal, Gryon

L'Etat-Major (EM) & Compagnie 1-2

Les effectifs de la milice sont organisés d'un état-major et de 2 compagnies FAR. Les éléments FIR sont intégrés dans les deux cp.

Etat-major

12

S0 = Commandement		2
-------------------	--	---

lt-col	Cdt bat	Pittier O.	1
maj	Suppl cdt bat	Fastiggi U.	1

S1 = Office		1
-------------	--	---

maj	C office	Haug E.		1
plt	C info	Vacant		

S2/6 = Suivi / Aide à la conduite	2
-----------------------------------	---

cap	C AIC	Porta V.		1
plt	C suivi	Vacant		
cap	C tm	Schmid J.		1

S3/5 = Opérations / coopératio		4
--------------------------------	--	---

cap	C op	Gerber P.		1
cap	C assist	Aeppli M.		1
cap	C pi	Jordan S.		1
cap	C PBC	Chamorel F.		1
plt	C Prot ABC	Vacant		

S4 = Logistique	3
-----------------	---

cap	C coord log	Vögeli J.	1
lt	C rav	Monory L.	1
lt	C trans	Cachulo R.	1

CP

23.01.2019

101

Commandement de cp				2
cap	Cdt cp			1
plt	R cdt cp			1

Section logistique	23
--------------------	----

Equipe de section			3
It	Of log		1
four	Four		1
			1

Groupe matériel			5
cpl	Prép mat		1
app	Prép mat		1
app	Prép mat		1
app	Prép mat		1
app	Prép mat		1

Groupe construction		5
app	Sof constr	1
sdt	Prép constr	1
sdt	Prép constr	1
sdt	Prép constr	1
sdt	Prép constr	1

Groupe cuisine		5
cpl	C cui	1
cpl	C cui	1
cpl	C cui	1
sdt	Cui	1
sdt	Aide cuis	1

Groupe transport		5
cpl	Sof trsp	1
sdt	Cond	1
sdt	Cond	1
sdt	Cond	1
sdt	Cond	1

Section aide à la conduite	15
----------------------------	----

Equipe de section				1
lt	Of AIC			1

[illegible][illegible]

Section appui	30
---------------	----

Equipe de section			2
lt	Of pi		1
sgt	Sof pi		1

[illegible]

Groupe appui 2		7
cpl	Sof pi	1
sdt	Sof pi	1
sdt	Pionnier	1
sdt	Pionnier	1
sdt	Pionnier	1
sdt	Pionnier	1
sdt	Pionnier	1

[illegible]

Groupe appui 4		7
cpl	Sof pi	1
sdt	Sof pi	1
sdt	Pionnier	1
sdt	Sof pi	1
sdt	Pionnier	1
sdt	Pionnier	1
sdt	Pionnier	1

Section assistance	31
--------------------	----

Equipe de section			3
lt	Of assist		1
sgt	Sof assist		1
sgt	Sanitaire		1

Groupe assistance 1		7
cpl	Sof assist	1
sdt	Prép assist	1
sdt	Sof assist	1
sdt	Prép assist	1
sdt	Prép assist	1
sdt	Prép assist	1
sdt	Prép assist	1

Groupe assistance 2		7
cpl	Sof assist	1
sdt	Prép assist	1
sdt	Prép assist	1
sdt	Sof S san	1
sdt	Prép assist	1
sdt	Prép assist	1
sdt	Prép assist	1

[illegible][illegible]

2. PERSONNEL

EFFECTIF GLOBAL

La protection civile vaudoise dispose de deux types de formations.

La formation d'intervention régionale (FIR) peut être mise sur pied dans l'heure. Chaque membre de la FIR, incorporé sur une base volontaire, est soumis au port du pager.

La formation d'appui régionale (FAR) entre en service dans les 6 heures suivant l'alarme. Cette dernière passe par le réseau téléphonique fixe et/ou mobile.

Chaque astreint est incorporé dans un groupe d'alarme à l'issue de la formation de base. Le déclenchement de ces groupes d'alarmes est assuré par le centre de traitement des alarmes (CTA) des sapeurs-pompiers.

Chaque ORPC dispose d'un service de piquet qui est assuré toute l'année par du personnel de milice et/ou professionnel.

Effectif réglementaire : 487

FIR : 50

Effectif réel : 348

FAR : 298

SERVICE DE PIQUET

Le piquet régional assure 24/24 un service d'aide à l'engagement (SAE) afin d'offrir au chef d'intervention général (CIG) l'appui de la protection civile.

Personnel professionnel En semaine	Personnel de milice Le week-end
lt col Olivier Pittier Commandant	cap Sébastien Turrian Chef assistance
major Eric Haug Chef d'office/rempl cdt	cap Jérôme Schmid Of télématique
major Ugo Fastiggi Chef log/ rempl cdt	cap Philippe Gerber Cdt FIR
	cap Johann Vögeli Of coordination logistique
	cap Jonathan Liaudat Of télématique
	plt Christopher Chevalley Of appui
	cap Michaël Aepli Of pionnier
	lt Ludovic Monory Of logistique
	lt Mircea Bidiga Of assistance
	lt Jean-Luc Gilliéron Of appui

MISSIONS

● AIDE A LA CONDUITE

Pour accomplir ses tâches, l'organe de conduite doit disposer d'un personnel rompu aux activités relevant de l'aide à la conduite. La protection civile met à sa disposition pour cela le personnel des services du suivi de la situation, de la télématique, de la protection ABC.

● ASSISTANCE

Il s'agit notamment d'accueillir, encadrer, évacuer et assurer un hébergement à des personnes sinistrées qui peuvent également être des personnes à mobilité réduite. L'ORPC du District Aigle peut en cas d'interventions en situation d'urgence disposer des constructions protégées ou de locaux publics.

● PIONNIER

L'appui est le domaine dont l'éventail des tâches est le plus large. Il se charge surtout de missions de soutien au profit des quatre autres organisations partenaires, en particulier lors de sinistres majeurs, de catastrophes en situations d'urgence. Il intervient soit de manière autonome, soit en collaboration avec d'autres éléments. S'agissant de travaux de remise en état, l'exigence posée à l'appui est d'intervenir rapidement, en particulier pour éviter les dommages consécutifs à une inondation, une tempête, une avalanche ou à d'autres sinistres d'origine naturelle.

● PROTECTION DES BIENS CULTURELS

Il s'agit de prendre les mesures nécessaires en collaboration avec les institutions culturelles, les personnes privées ainsi que les communes pour créer un inventaire et les plans d'évacuation des biens à protéger dans le district.

● LOGISTIQUE

C'est un vaste domaine, les tâches principales sont d'assurer les transports, la subsistance, la comptabilité. D'effectuer l'inventaire, l'entreposage, la maintenance et la mise à disposition du matériel. Mais aussi d'entretenir et exploiter les constructions. Sans eux un exercice ou une intervention serait bien compromis.

PROMOTIONS

L'astreint, une fois son école de formation de base (EFB) terminée, peut se spécialiser dans une nouvelle fonction et/ou devenir cadre pour diriger un groupe, une section, une compagnie ou devenir membre d'état-major.

L'obtention d'un nouveau grade est un signe de reconnaissance des compétences humaines et techniques acquises par la formation et/ou l'expérience. Les promotions et nominations sont le témoignage de la confiance accordée au milicien qui a accepté de se former, de se spécialiser et prendre des responsabilités.

Liste des promus

Grade	NOM	PRENOM	PROMU AU GRADE DE
Soldat	Cosandey	Samuel	Caporal
Soldat	Donnet	David	Caporal
Soldat	Girardet	Luca	Caporal
Soldat	Guex	Sylvain	Caporal
Soldat	Mirsad	Jusufi	Caporal
Soldat	Ngo	Vanthuan	Caporal
Soldat	Pasche	Olivier	Caporal
Soldat	Rouiller	Stive	Caporal
Caporal	Logoz	Mathieu	Fourrier
Caporal	Cachulo	Ricardo	Lieutenant
Caporal	Gander	Jonathan	Lieutenant
Caporal	Grand	Baptiste	Lieutenant
Caporal	Truffer	Fabien	Lieutenant
Sergent	Dufaux	Alain	Lieutenant
Sergent	Monory	Ludovic	Lieutenant
Lieutenant	Aeppli	Michaël	Capitaine
Lieutenant	Liaudat	Jonathan	Capitaine
Lieutenant	Porta	Vincent	Capitaine
Lieutenant	Vögeli	Johann	Capitaine



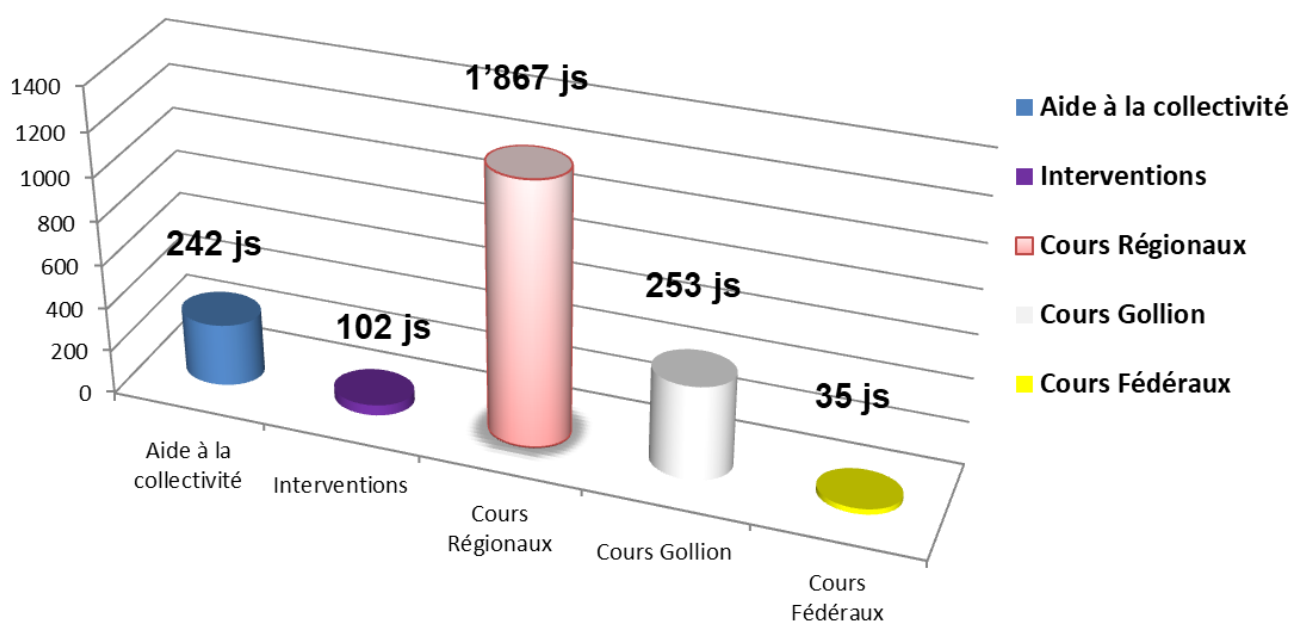
3. OPERATIONS

JOURS DE SERVICE

2018 fut une année semblable aux années précédentes et on peut la considérer comme plutôt clémente.

Répartition des jours de service 2018

2'499 jours de service



Pour un total de 2'499 jours de service : 1'867 js sont dédiés aux cours de répétition dans notre district, 253 js pour la formation à Gollion et Bretaye, 35 js pour la formation à Schwarzenburg, 242 js pour l'aide à la collectivité et 102 js pour les interventions.



Cours de répétition / Essai fédéral d'alarme

AIDE À LA CONDUITE

Comme chaque premier mercredi du mois de février, un groupe du suivi de la situation et la télématique ont procédé aux contrôles.

Le test des sirènes n'a été que partiellement réussi. Un dérangement technique est en effet survenu dans le système central de commande. Ce problème a été très rapidement cerné et réparé le soir même. Sur le terrain l'ensemble des sirènes ont fonctionné.

Conformément aux instructions de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) les sirènes fixes sont équipées du nouveau système POLYALERT et télécommandées par ce dernier afin d'assurer la transmission de l'alarme à la population.

Le déclenchement des sirènes est assuré par le centre d'engagement et de traitement (CET) de la police cantonale vaudoise et/ou par le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM).

Selon les besoins, un déclenchement manuel peut se faire au pied de la sirène via un interrupteur à clé externe.



COURS DE RÉPÉTITION / CP1

Compagnie 1

Du 28 au 1^{er} juin, 137 astreints de la compagnie 1 ont été engagés dans le cadre de leur cours de répétition. Les buts fixés de ce cours sont de rafraîchir les connaissances de base dans leurs domaines respectifs afin d'être opérationnel lors d'une intervention.

Au programme du lundi, un rappel suivi de petits exercices sur les radios Polycom, les nœuds de sauvetage, la lecture de carte, le BLS/AED et rappel des droits et devoirs d'un astreint.

Le mardi, formation sur la gestion de la circulation en collaboration avec la Police de l'Epoc, formation sur les petits moyens d'extinction et une course d'orientation.

Mercredi et jeudi, tous les domaines ont mis en application sous forme d'exercices les missions qu'ils doivent pouvoir assurer lors d'un engagement. Au programme, il a été organisé des exercices pour l'épizootie, abattage d'arbres, éclairage, motopompe type 1, déplacement de charge, recherche de personnes (battue).

Mercredi au vendredi, un détachement assistance de huit personnes a commencé les contrôles périodiques des abris privés (CPA) à Rennaz.

Mercredi et jeudi, le domaine du suivi a contrôlé le recensement des entreprises à risques pour le plan Rhône et il a coordonné l'ensemble des déplacements de la troupe. Le domaine de l'appui a revu le travail des engins de découpage et de l'épizootie. Le domaine de l'assistance a remis à jour le concept de prise en charge de personnes. Pour le domaine PBC, il a recensé tous les instruments du Musée de l'Orgue à Roche.

Le vendredi, la journée a été consacrée à la reddition du matériel, des constructions, des véhicules et à la sortie de personnes de l'EMS de Bex au bord du lac à Noville.



COURS DE RÉPÉTITION / CP2

Compagnie 2

Du 10 au 14 septembre, 131 astreints de la compagnie 2 ont été engagés dans le cadre de leur cours de répétition. Les buts fixés de ce cours sont de rafraîchir les connaissances de base dans leurs domaines respectifs afin d'être opérationnel lors d'une intervention.

Au programme du lundi, un rappel suivi de petits exercices sur les radios Polycom, les nœuds de sauvetage, la lecture de carte, le BLS/AED et rappel des droits et devoirs d'un astreint.

Le mardi, formation sur la gestion de la circulation en collaboration avec la Police de l'Époc, formation sur les petits moyens d'extinction et une course d'orientation.

Mercredi et jeudi, tous les domaines ont mis en application sous forme d'exercices les missions qu'ils doivent pouvoir assurer lors d'un engagement. Au programme, il a été organisé des exercices pour l'épizootie, abattage d'arbres, éclairage, motopompe, déplacement de charge, recherche de personnes (battue).

Du mercredi au vendredi, un détachement assistance de Huit personnes a commencé les contrôles périodiques des abris privés (CPA) à Chessel.

Mercredi et jeudi, le domaine du suivi a contrôlé le recensement des entreprises à risques pour le plan Rhône et il a coordonné l'ensemble des déplacements de la troupe. Le domaine de l'appui a revu le travail des engins de découpage et de l'épizootie. Le domaine assistance, il a effectué le montage du nouveau concept du centre de vaccination à la salle des Glariers.

Le vendredi, la journée a été consacrée à la reddition du matériel, des constructions, des véhicules et à la sortie de personnes de l'EMS de Bex au zoo de Servion.

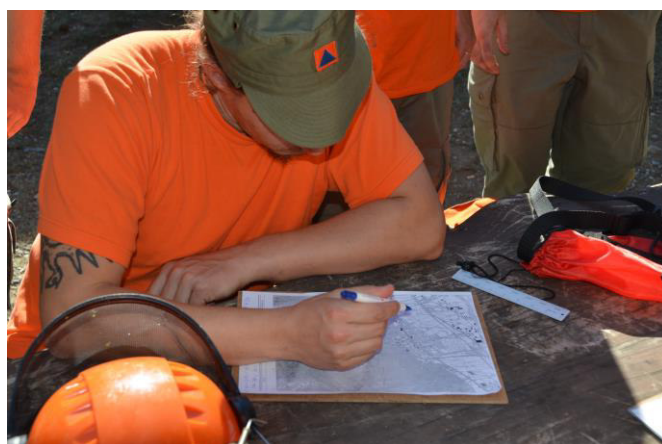


COURS DE RÉPÉTITION / FIR

FORMATION D'INTERVENTION REGIONALE (FIR)

Le 4 mai, le premier engagement appelé MAPPA (carte) s'est déroulé dans la région de Noville/ Les Grangettes. Sous une forme de course d'orientation chronométrée, les différents groupes devaient trouver les postes au moyen d'une carte. Une fois arrivé le personnel doit mettre en application différentes missions comme exploiter de l'éclairage, motopompe, langage radio et les connaissances théoriques de la PCi.

Le 2 novembre, le deuxième exercice appelé FONTE (source) s'est déroulé dans la région de Bex et Lavey-Morcles. Plusieurs scénarios ont été donnés aux chefs de groupe afin d'entraîner sous une forme non préparée d'un engagement en situation d'urgence. Les thèmes évalués étaient la mise en service d'un abri, le montage d'un poste collecteur, une battue, le montage d'un poste sanitaire et l'alimentation d'une antenne polycom.



COURS DE REPETITION / DOMAINE LOGISTIQUE

CONSTRUCTIONS

Les préposés aux constructions ont effectué les travaux d'entretien des installations techniques selon les prescriptions.



MATERIEL

Les préposés au matériel ont effectué les travaux d'entretien et de remise en état du matériel et des engins de toutes les formations.



CELLULE TRANSPORTS

Le contrôle et l'entretien des véhicules et des remorques ont également été effectués par les préposés au matériel.



RAVITAILLEMENT

Tout au long de l'année, les chefs de cuisine et leurs aides ont préparé des repas chauds et froids. Ainsi ce sont environ 1'900 repas et lunchs qui ont été servis à la troupe et aux partenaires sécuritaires.



TOUR DE ROMANDIE

Le 27 avril, la commune d'Ollon recevait une étape du Tour (contre la montre).

La sécurisation, la gestion de la circulation et l'information étaient les principales missions des 32 miliciens engagés en appui de la Police EPOC pour assurer le bon déroulement.



FUGUE CHABLAISIENNE

Le 17 juin, c'est environ 45 miliciens qui ont assuré la sécurisation, l'information du traditionnel parcours de la fugue.



ENDURO

Du 24 juin au 29 juin, tout le domaine de l'AIC a été engagé pour l'Académie de police de Savatan. Pendant six jours 24/24, les collaborateurs d'état-major ont assuré le suivi de la situation afin de pouvoir rendre compte au directeur d'exercice de tous les mouvements des aspirants et également de tous les problèmes qui peuvent subvenir.



DE LA CO

Transports pour l'Académie de Police de Savatan

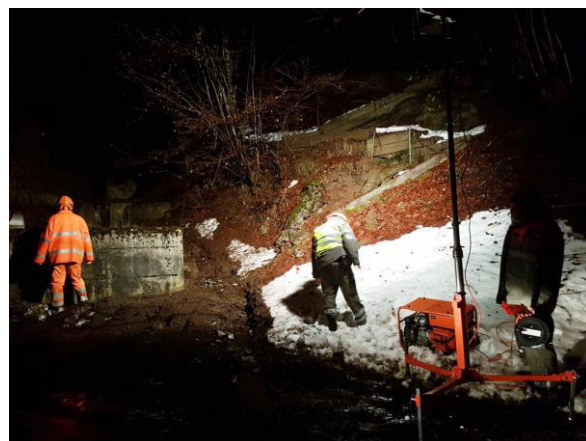
Le 9 janvier et le 9 juin, nous avons mis à disposition de l'Académie de police 13 astreints de la cellule transport afin de couvrir l'entrée de l'an et la journée des familles pour les écoles d'aspirants.



INTERVENTIONS EN SITUATION D'URGENCE

Notre ORPC est intervenue à trois reprises,

Les 4 & 5 janvier, l'organisation a mobilisé une dizaine d'astreints pour venir en appui des pompiers de la Commune de Bex afin d'assurer des missions de sécurisation des cours d'eau ainsi que de l'éclairage.



Les 22 & 23 janvier, suite à un danger d'avalanche très élevé sous la chaîne du Pic Chaussy, la Commune d'Ormont-Dessus a fait appel à notre ORPC pour soutenir les pompiers. La fermeture de la route principale reliant le Sépey au col du Pillon a dû être

fermée. Notre mission a été de dévier le trafic routier menant au Diablerets par la route des Cotes.



Le 18 février, un automobiliste circulant sur l'autoroute A9 en direction de Villeneuve a perdu la maîtrise de son véhicule peu après le viaduc de Chillon. 11 astreints de la FIR ont été engagés.



4. LOGISTIQUE

La logistique représente l'ensemble des moyens et des mesures propres à assurer l'exploitation des constructions, l'engagement des véhicules, l'entretien et la mise à disposition du matériel.

Sous la direction du chef logistique, les préposés aux constructions et au matériel contribuent au bon fonctionnement de l'ORPC tout au long de l'année.

CONSTRUCTIONS PCI

PC REGIONAL DU LEVANT

Le PCR est le centre principal pour la gestion d'un événement d'importance qui réunit tous les partenaires sécuritaires. Il est utilisé également pour tous les cours préparatoires, les petits cours et pour les repas qui ne dépassent pas les 60 astreints. Un projet de modernisation des installations télématiques et de conduite mené par le SSCM est en cours, le projet est agendé pour 2022.



Po att I LA PLANCHETTE

Le Poste d'attente est le centre principal pour les opérations de l'ORPC avec le départ des formations d'intervention et d'appui.

Le matériel et les engins pour les membres de la FIR sont stockés dans cet abri.



VEHICULES

Au 31 décembre, l'ORPC possède six véhicules.

ARCO 01

Marque et modèle	Dacia Duster dci 4 x 4
Genre de véhicule	Vhc d'intervention
Nombre de places	5
Particularité	Feu bleu avec avertisseur à deux tons avec sirène d'alarme à la population



ARCO 80

Marque et modèle	VW T6 2.0 TDI PD 4Motion
Genre de véhicule	Transport de personnes
Nombre de places	9
Particularité	Feu orange avec sirène d'alarme à la population



ARCO 81

Marque et modèle	VW T5 2.5 TDI PD 4Motion
Genre de véhicule	Transport de personnes
Nombre de places	9
Particularité	Feu orange avec sirène d'alarme à la population



ARCO 82

Marque et modèle	VW T6 2.0 TDI PD 4Motion
Genre de véhicule	Transport de personnes
Nombre de places	9
Particularité	Feu orange avec sirène d'alarme à la population



ARCO 807

Marque et modèle	Pusch 230 GE 4 x 4
Genre de véhicule	Transport de personnes
Nombre de places	8



ARCO 808

Marque et modèle	Mazda E 2000 4 x 4
Genre de véhicule	Transport de personnes
Nombre de places	8



EQUIPEMENT & MATERIEL

La protection civile (PCi) dispose de remorques et d'un large éventail de matériel reçu de la Confédération. Une grande partie de ce matériel est obsolète et devrait être remplacé tout comme les remorques.

Dans le courant novembre, nous avons reçu du canton un lot complémentaire de 200 tenues 15, un lot de matériel antichute, 18 tenues d'intervention, un lot de 110 casques et un lot de matériel pour signalisation et trafic.



IV. CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède et conformément à l'article 125b de la loi sur les communes du 28 février 1956, le Comité directeur vous propose Monsieur le Président de l'Assemblée régionale, Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

L'ASSEMBLEE REGIONALE DE L'ORPC AIGLE

Vu	le rapport du commandant de Bataillon et du Comité directeur sur la gestion pour l'année 2018
Ouï	le rapport de la commission de gestion / finance
Considérant	que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. D'approuver la gestion de l'exercice 2018 et en donne décharge au Commandant et au Comité directeur

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR

Le Président :

La Secrétaire :

Jean-Luc Duroux

Chrystelle Bösch



Aux Membres de l'Assemblée Régionale

PREAVIS N° 01-2019

Relatif à la

Gestion des comptes 2018

* * * * *

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués,

Selon les articles 7.9, 11.6, 14 et 15 de la convention adoptée par les Communes qui ont adhéré à l'Assemblée Régionale, le Comité directeur vous présente le résultat de la gestion des comptes pour la période allant 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018. Les charges et frais, après déduction des recettes et subventions diverses, sont répartis entre les Communes regroupées au prorata de leur nombre d'habitants.

La répartition par Commune a été établie en tenant compte de l'effectif de la population au 31.12.2016, à savoir un nombre total de **44'422** habitants (**44'000** en 2015), selon le budget 2018 adopté par l'Assemblée Régionale.

Celui-ci prévoyait un total des charges de **CHF 846'650.--**, soit un excédent à la charge des Communes regroupées de **760'650.--**, **ce qui correspondait à un coût par habitant de CHF 17.12** (CHF **16,96** en 2017) (*montant arrondi à deux décimales*). Le résultat final pour l'année 2018 reflète en définitif un résultat réel ramené à **CHF 864'454.63** (CHF **850'601.00** en 2017), soit un excédent à la charge des Communes regroupées de **CHF 751'279.18**, **soit un coût par habitant de CHF 16.91** (CHF **16.80** en 2017) (*montant arrondi à deux décimales*).

La situation des comptes de l'ORPC « *District Aigle* », au 31 décembre 2018, est donc la suivante :



Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	ORPC – Région District Aigle	864'454.63	864'454.63	846'650.00	846'650.00	850'601.00	850'601.00
66	ORPC – Région district Aigle	864'454.63	864'454.63	846'650.00	846'650.00	850'601.00	850'650.00
660.3001.00	Rétribution des Autorités	7'810.00		7'500.00		7'350.00	
660.3003.00	Jetons de présence	2'140.00		500.00		760.00	
660.3011.00	Traitements	315'253.75		316'000.00		311'174.30	
660.3030.00	Cotisations AVS-AC-AF	27'321.50		27'500.00		27'718.25	
660.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	21'034.75		22'200.00		17'999.50	
660.3050.00	Assurances maladie et accidents	5'396.80		5'600.00		5'401.35	
660.3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	55.00		500.00		22.50	
660.3061.00	Utilisation de véhicules privés	60.20		500.00		606.20	
660.3063.00	Frais de représentation			500.00		362.90	
660.3065.00	Frais d'habillement			1'000.00			
660.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	6'956.55		8'000.00		8'241.45	
660.3111.00	Achats de mobilier et équipement de bureau	2'312.10		4'000.00		1'894.00	
660.3114.00	Achats de matériel d'exploitation	6'542.75		3'000.00		3'175.00	
660.3115.00	Leasing de véhicule	21'529.00		18'000.00		8'748.00	
660.3116.00	Frais d'équipement personnel			1'000.00		204.70	
660.3124.00	Carburant véhicule	5'585.30		4'500.00		3'185.25	
660.3124.01	Carburant engins			500.00			
660.3141.00	Entretien des constructions	533.50		2'000.00		3'111.60	
660.3151.00	Entretien du mobilier et équipements de bureau			500.00		59.00	
660.3154.00	Entretien du matériel	690.75		4'000.00		507.35	
660.3155.00	Entretien véhicule	7'002.40		7'500.00		6'243.90	
660.3161.00	Loyers	14'096.00		14'100.00		14'096.00	
660.3161.10	Location de salles pour repas	600.00		6'500.00			
660.3170.00	Frais de réceptions et manifestations	3'369.45		3'500.00		2'270.40	
660.3181.00	Frais de ports et taxes du compte de chèques postaux	2'971.90		2'800.00		2'241.65	
660.3182.00	Frais de téléphones	1'244.50		2'500.00		1'998.60	
660.3182.10	Frais d'alarme	5'200.00		5'500.00		6'740.00	
660.3186.00	Assurances diverses	13'114.00		14'000.00		12'846.10	
660.3189.00	Frais tenue comptabilité et révision	3'438.00		3'500.00		3'444.00	
660.3193.00	Cotisations diverses	35.00		200.00		35.00	
660.3511.00	Participation à des charges cantonales	294'944.00		290'000.00		288'743.00	



Compte	Désignation						
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
660.3521.20	Frais de cours et exercices régionaux	73'950.75		45'000.00		92'133.35	
660.3521.40	Location de véhicules pour les cours	2'216.68		7'000.00		150.00	
660.3521.50	Visites médicales requises par l'OFPC			200.00		86.30	
660.3521.60	Constructions	19'050.00		19'050.00		19'050.00	
660.4350.00	Prestations facturées		14'485.00		8'000.00		21'661.60
660.4511.20	Subsides pour les exercices régionaux		64'980.00		45'000.00		56'432.30
660.4511.30	Participation à l'entretien des constructions sanitaires		33'271.00		33'000.00		32'968.00
660.4511.40	Subsides divers		439.45				
660.4521.10	Participation d'Aigle		164'726.08		166'781.00		163'992.85
660.4521.11	Participation de Bex		125'557.10		127'123.00		121'620.55
660.4521.12	Participation de Chessel		6'680.35		6'764.00		6'655.85
660.4521.13	Participation de Corbeyrier		7'441.40		7'534.00		7'277.75
660.4521.14	Participation de Gryon		22'696.35		22'979.00		21'261.75
660.4521.15	Participation de Lavey-Morcles		15'593.15		15'788.00		15'244.60
660.4521.16	Participation de Leysin		69'137.55		70'000.00		69'718.35
660.4521.17	Participation de Noville		17'859.40		18'082.00		17'295.15
660.4521.18	Participation d'Ollon		126'385.80		127'962.00		124'696.35
660.4521.19	Participation d'Ormont-Dessous		18'688.10		18'921.00		18'807.80
660.4521.20	Participation d'Ormont-Dessus		25'013.30		25'325.00		24'892.20
660.4521.21	Participation de Rennaz		14'257.10		14'435.00		14'168.90
660.4521.22	Participation de Roche		27'009.00		27'346.00		25'329.20
660.4521.23	Participation de Villeneuve		92'290.55		93'442.00		91'232.25
660.4521.24	Participation d'Yvorne		17'943.95		18'168.00		17'345.55



Comptabilité	Bilan au 31.12.2018
PC ORPCi	Exercice: 2018

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2018
91	A C T I F	97'038.15
910	Disponibilités	54'778.97
9100.000	Caisse	452.85
9100.001	Caisse (urgences)	1'000.00
9101.000	Compte de chèques postaux	53'326.12
911	Débiteurs et comptes courants	
9115.002	Impôt anticipé à récupérer	
913	Actifs transitoires	42'259.18
9139.000	Actifs transitoires	42'259.18
92	P A S S I F	-97'038.15
920	Engagements courants	-68'493.70
9200.000	Créanciers	-68'493.70
9259.000	Passifs transitoires	-25.00
928	Réserve	-20'544.45
9280.000	Investissements futurs – Région Aigle	-20'544.45
9290.000	Capital	-8'000.00



Au vu de ce qui précède, le Comité directeur a l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués de l'Assemblée régionale, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Les Membres de l'Assemblée Régionale

Vu Le préavis n° 01-2019 relatif à la gestion des comptes 2018
Ouï Le rapport de la commission de gestion/finance
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décident

1. d'adopter les comptes de l'ORPC Aigle 2018
2. d'en donner décharge au Comité directeur et au Boursier communal d'Aigle

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR

Le Président

La Secrétaire

Jean-Luc Duroux

Chrystelle Bösch